

PRÉVENTION DE LA VIOLENCE DOMESTIQUE EN PHARMACIE

Bureau de l'Égalité entre les Femmes et les Hommes
Direction Générale de la Santé – Office du Médecin Cantonal

30 janvier 2025

FORMATION EN LIGNE DESTINÉE AU PERSONNEL DES PHARMACIES

- **Objectifs:** permettre au personnel des pharmacies d'acquérir des connaissances théoriques et pratiques sous la forme d'un parcours gamifié pour:
 - Améliorer la compréhension des mécanismes de la violence dans le couple
 - Disposer d'outils et de connaissances pour détecter et orienter les victimes vers le réseau pour une prise en charge optimale
- **Durée:** 3 à 4 heures (25 points FPH)
- **Coût:** CHF 110.-
- **Inscription et informations:** site de la SVPh

LABEL « VIOLENCE DOMESTIQUE – ICI VOUS POUVEZ EN PARLER »

- Supports de communication délivrés aux pharmacies afin de les identifier comme lieu d'échange sensibilisé à la détection de la violence domestique
- **Conditions d'obtention:**
 - Formation d'au minimum 2 membres du personnel en contact avec la clientèle (dont la pharmacienne ou le pharmacien responsable)
 - Engagement de la pharmacie à former au minimum 30% de son personnel dans un délai de 3 ans
- **Demande d'attribution:** Envoi du formulaire à pharmacien.cantonal@vd.ch

LABEL «VIOLENCE DOMESTIQUE – ICI VOUS POUVEZ EN PARLER»



VIOLENCE
DOMESTIQUE
ICI, VOUS
POUVEZ
EN PARLER

en toute confidentialité:
violence psychologique,
physique, sexuelle,
économique.



STOP VIOLENCE DOMESTIQUE
VD.CH / VIOLENCE-DOMESTIQUE

PHARMACIE
LABÉLISÉE

